



Bulletin Municipal

JANVIER 2017

Édito

2017
2017

L'année qui débute sera riche en événements puisqu'auront lieu les 23 avril et 7 mai l'élection du Président de la République et les 11 et 18 juin le renouvellement de nos députés.

Une année d'élection mais surtout une année d'attente et d'espérance pour que les communes restent un lieu important de décisions, d'écoute, de proximité et de lien social.

En attendant, plutôt que de nous complaire dans la morosité qui rend notre environnement grisâtre, sourions à la vie et le monde nous apparaîtra sous un autre jour.

Claude CASTANET

Le Maire, les conseillers et le personnel vous adressent leurs meilleurs vœux.
Que cette année vous apporte tout ce que vous désirez le plus,
ponctuée d'instantanés de bonheur partagés
et de sérénité dans toutes les épreuves

PROVERBE CÉVENOL

Janviè fai souvent lou pecat ; À Mars es toujours reprochat.
Janvier fait souvent la faute ; Et elle est toujours reprochée à mars.

**La Mairie est ouverte les Lundi - Mardi - Jeudi et Vendredi de 9H00 à 12H00,
ou sur RDV en dehors de ces horaires.**

☎ 04.66.83.00.80 ☎ 04.66.78.90.52 - ✉ mairie-aigremont30@orange.fr

Site internet : www.aigremont-gard.fr

Mairie d'Aigremont – 30350 AIGREMONT
Directeur de Publication : Claude CASTANET
Rédaction, PAO et impression : Commission Communication
www.aigremont-gard.fr

AIGREMONT

A l'ordre du jour :

- **Modification des statuts de la Communauté de Communes du Piémont Cévenol.**
- **Centre de gestion : convention ACFI : mise à disposition d'un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité auprès des collectivités.**
- **Conventions cinéma et spectacles vivants : signature des conventions proposées par la Communauté de Communes du Piémont Cévenol.**

CHANGEMENT DE SOUS-PREFECTURE

Les réformes territoriales opérées en 2016 modifient de façon notable le paysage administratif. Avec le regroupement des régions, Aigremont fait maintenant partie, avec tout le Languedoc-Roussillon, de la grande région d'Occitanie. Par ailleurs, notre commune est désormais rattachée au nouveau canton de Quissac qui, avec ses 44 communes, a englobé l'ancien canton de Lédignan. Ce redécoupage a une autre conséquence : avec la modification des arrondissements, nous ne sommes plus rattachés à la sous-préfecture d'Alès mais à celle du Vigan.

VOEUX DU MAIRE

Le Maire accompagné de ses conseillers municipaux présente ses vœux aux habitants du village. L'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, d'afficher les projets et priorités à venir. Une fois le discours terminé les habitants échangent avec l'équipe municipale autour du verre de l'amitié.

NOËL DES ENFANTS



Le traditionnel Noël des enfants se déroule le 16 décembre 2016.

A cette occasion les enfants de la commune rencontrent le père Noël lors de la remise des cadeaux.

Ce rendez-vous chaleureux ravit les petits et grands qui profitent d'un goûter tandis qu'un apéritif est proposé aux parents.

REPAS DES AÎNÉS

Ce samedi 14 janvier 2017 et comme chaque année, le Maire et le Conseil Municipal convient les aînés de plus de 60 ans à un repas festif au foyer du village.

Une centaine de personnes se retrouve afin de passer un agréable moment autour d'un repas concocté par Corinne TEISSIER avec la participation de Patrick LOBET pour animer cet événement.

La municipalité remercie les convives, anciens et nouveaux venus, et leur donne rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Les habitants ainsi que l'équipe municipale rendent un hommage aux soldats morts lors de la première guerre mondiale. Le discours du maire est suivi de l'Hymne National entonné par l'ensemble des personnes présentes. Ce type d'événement est l'occasion de se rappeler l'histoire et d'inculquer aux générations futures des notions de solidarité, d'humanité et de paix.

Cette fin d'année 2016 est également synonyme de Téléthon et comme d'habitude, la commune d'Aigrement souhaite répondre présent au travers de la manifestation locale baptisée "Aigremonthon".



Plusieurs activités sont proposées au fil de 3 weekends et toutes sont suivies avec un large engouement. Le résultat s'en fait ressentir avec plus de 5 500 € reversés à l'AFM, soit environ 1 000 € de plus que l'édition précédente. Un grand merci à tous les participants pour leur générosité.

COLLECTE DES DECHETS

Comme indiqué précédemment, depuis le 1^{er} Janvier, la collecte des déchets effectuée par la Communauté de Communes du Piémont Cévenol est réorganisée : ramassage des **ordures ménagères** le **Mercredi** et **tri sélectif** (poubelle bleue) le **Jeudi**.

Pour les ordures ménagères, vous devez utiliser un bac normalisé pouvant être accroché et vidé par la benne. Réservation en mairie d'un bac au prix de 25€ et/ou d'un bac bleu au prix de 40€. Les poubelles doivent être sorties la veille au soir et rentrées le plus tôt possible après la tournée pour ne pas encombrer la voie publique. Si vous le souhaitez, des sacs bleus pour les bacs bleus sont à votre disposition en mairie, ceci afin d'éviter les envols d'emballages dans les rues et fossés.

Des colonnes à verre et à papier ainsi qu'une borne à vêtements sont à votre disposition dans la commune.

Il est rappelé qu'il est interdit toute l'année de brûler les végétaux qui sont destinés à la déchetterie.

Pour les encombrants, la collecte se fait à la demande (inscription en Mairie) pour les personnes qui ne sont pas équipées.

RÉUNION PUBLIQUE

L'ensemble des acteurs impliqués dans la création et dans la gestion du lotissement communal se sont réunis au foyer Francis Perrigot le 22 Novembre dernier pour présenter et échanger sur ce projet. A cette occasion les personnes intéressées par l'acquisition d'un lot ont pu obtenir davantage de renseignements lors d'un échange constructif en fin de séance.

LIVRET D'ACCUEIL

Afin de vous faciliter l'information, un livret d'accueil vous a été distribué récemment.

Nous avons souhaité y référencer les numéros de téléphone utiles ou d'urgence, des écoles du regroupement pédagogique, des institutions communautaires, des associations et acteurs économiques de notre village ainsi que d'autres services qui peuvent vous être indispensables.

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive mais nous souhaitons qu'elle puisse vous rendre service en cas de besoin. Vous retrouvez également des informations ponctuelles sur l'actualité du village sur notre site www.aigremont-gard.fr.

PONT DU GARD

Nouvelles modalités d'accès pour les Gardois au 1^{er} Janvier 2017 : Désormais il n'est plus question d'une carte d'abonnement par foyer mais d'un accès gratuit par personne sur présentation d'une pièce d'identité et d'un document justifiant de votre domicile sur la commune. Ces documents seront à présenter à l'accueil du site.



INFORMATIONS DIVERSES

PRESENCE 30 : Depuis le 21 octobre 2016, une permanence est organisée le 3ème vendredi de chaque mois en Mairie de Lédignan de 09h00 à 11h30 pour proposer ses services de proximité. Tél : 04 66 53 23 23

BIBLIOTHEQUE : Nous vous rappelons qu'elle est ouverte les lundi de 18h00 à 20h00 et mercredi de 15h30 à 17h30. Des nouveautés sont à votre disposition depuis peu.

SORTIE DE TERRITOIRE POUR MINEUR : A compter du 15/01/2017, tout mineur qui se rend à l'étranger sans ses parents doit être titulaire d'une autorisation de sortie de territoire. Le parent signataire doit présenter en Mairie le cerfa n°15646*01 dûment complété + une pièce d'identité. Cette autorisation valable 1 an à compter de la date de délivrance ne dispense pas le mineur d'être en possession d'un document en cours de validité (carte d'identité, passeport, visa si nécessaire...).

PANNEAUX FLECHÉS : situés à l'entrée du village, ils améliorent la direction et l'orientation des usagers.



CARTES D'IDENTITÉ : Nous vous rappelons que les CNI délivrées entre le 02/01/2004 et le 31/12/2013 sont prolongées automatiquement de 5 ans sans démarche à effectuer.

CROIX ROUGE : Une campagne de sensibilisation est programmée du 30/01 au 25/02 afin de faire connaître les missions et les besoins. Une équipe ira à votre rencontre, à domicile. Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association.

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

GALAOR MALENENDJI Nathanaël né le 17/06/2016

ANGELI Clarisse née le 17/06/2016

GREVE Noélie née le 30/06/2016

KERIMIAN Lucile née le 23/10/2016

BARNABÉ Juan né le 22/11/2016

ROUSSILLON VENIAT Manon née le 05/12/2016



MARIAGES

BOGERS Emilie et **FIDRY** Didier le 30/07/2016

NICOLAS Christiane et **INFANTE** Denis le 17/08/2016

BILLAUD Sandie et **FIMBEL** Ludovic le 17/09/2016

SGHURI Safia et **MARCHETTI** Claude le 28/11/2016



DÉCÈS

LOURME Jean-Louis le 03/02/2016

DROBERT Gisèle née TULLIER le 22/02/2016

CHOLLON Paul le 05/04/2016

BARON Marcelle née BIANCIOTTO le 03/06/2016

DEMARCO Jean-Luc le 10/08/2016

BROU Bernadette le 05/08/2016

GERBOIN Rémi le 18/12/2016

DATES À RETENIR

Dimanche **12** Février

Loto - Organisé par le Comité des Fêtes

Samedi **25** Février

Marche et pétanque - Organisées par l'association O'LA

Samedi **4** Mars

Loto - Organisé par l'APE ABMC

Samedi **18** Mars

Marche et pétanque - Organisées par l'association O'LA

Dimanche **19** Mars

FNACA - Commémoration

Samedi **8** Avril

Journée taurine - Organisée par le Comité des Fêtes

Samedi **22** Avril

Marche et pétanque - Organisées par l'association O'LA